

Lettre d'information économique des Pays de la Loire / Bretagne
Hebdomadaire

trophées : les nominés



Environnement

44 - MC plast produit des clips horticoles bio. - La PME de La Chapelle-sur-Erdre a pour objectif de produire des pièces (- 200 g.) à usage éphémère comme les cales de transport n'ayant pas ou peu d'impact sur l'environnement. La société se rapproche de Valagro : le laboratoire de l'université de Poitiers est à l'origine d'importantes avancées dans le domaine des thermoplastiques issus du carbone végétal. MC plast est en mesure désormais de proposer des clips horticoles en recourant à des matières à base de farine de bois ou bien du PLA (polyester thermoplastique biodégradable) fabriqué à partir de sous-produits du lait.

44 - Abalone se dote d'un siège autonome en énergie. - Abalone, groupe d'intérim, dispose depuis quelques semaines de son nouveau siège social à Saint-Herblain, un bâtiment (1320 m² shon) «autonome à

énergie positive» grâce à une enveloppe compacte favorisant l'inertie thermique et à son propre réseau énergétique. L'entreprise compte à cet effet recourir à un «bouquet d'innovations» : éolien, solaire thermique et photovoltaïque, puits canadien, hydrogène, pile à combustible, véhicules électriques. Le bâtiment consommera 48 kWh/m²/an et produira 66,3 kWh/m²/an, lui donnant une longueur d'avance sur les réglementations thermiques 2012 et 2020.

85 - Toys Motors, première concession écolo. - Toys Motors deviendra au printemps 2010 à Aytré, près de La Rochelle, la «première concession automobile écologique en Europe». Disposant d'un site de 2 hectares, la construction à énergie positive servira de laboratoire pour Toyota à l'échelle européenne. La démarche oblige à réviser des pratiques jusque-là perçues comme des évidences telles la mise en valeur des véhicules au moyen

d'un éclairage puissant et donc économe. Sont également prévus la récupération des eaux pluviales pour le lavage des voitures, des murs végétaux filtrant les émissions de CO₂, une toiture végétalisée, etc.

Ouest - U éco raison valorise les déchets de 400 magasins. - Système U Ouest réalisera cette année 10% d'économies sur les dépenses générées par ses emballages et déchets grâce à U éco raison, un système de collecte mis en place il y a un an : triés dans les 400 magasins de la centrale régionale, ils sont d'abord renvoyés vers les entrepôts puis à la plate-forme vendéenne de Bournezeau en vue de leur recyclage (piles, cintres, cartons, plastiques souples, etc). Il s'agit de l'une des premières initiatives menées dans ce secteur à cette échelle. Et des réflexions sont en cours pour trouver une solution pour les plastiques durs et les bio-déchets.

Vainqueur : U Eco Raison

